

Assemblée générale du 15 juin 2023, 18h00, Espace Pertuis

Présents Pro Fribourg : Jean-Luc Rime, président, Sylvie Genoud Jungo, secrétaire générale, membres du comité : Nicolas Brodard, Michaël Chappuis, Sebastien Jenny, Eliane Laubscher, Emilie Magnin, Maurice Senn, Olivier Suter, Thomas Urfer et une vingtaine de membres.

Responsable de rédaction : Anne-Catherine Gillis

Excusés comité: Bernhard Altermatt, Caroline Bruegger, Philippe Clerc, Carmen Reolon, Thibaut Yersin

1.	Ouverture de l'Assemblée par Jean-Luc Rime, président. Introduction Jean-Luc Rime, président salue les personnes la trentaine de personnes présentes et ouvre la séance. Il signale que l'Assemblée sera suivie d'une présentation de la grotte du Pertuis par Aloys Lauper, puis d'un apéritif offert par Pro Fribourg. Plusieurs personnes se sont excusées, dont les membres du comité : Caroline Bruegger, Thibaut Yersin, Philippe Clerc, Bernhard Altermatt et Carmen Reolon. Jean-Luc Rime demande s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour. Il n'y en a pas, l'ordre du jour est approuvé.
2.	Approbation du PV de l'AG du 15 juin 2022 Jean-Luc Rime : Sauf demande expresse, le PV de l'AG du 15 juin 2022 n'est pas lu ce soir. Vous aviez la possibilité de le consulter sur le site internet de Pro Fribourg, comme cela était indiqué dans l'invitation annexée à la publication de Patrimoine Suisse. Jean-Luc Rime demande s'il y a des remarques à faire sur le PV. Il n'y a pas d'autres remarques, le PV est approuvé.
3.	Rapport d'activités Année 2022 <u>Publications</u> Sylvie Genoud Jungo présente brièvement les publications de l'année 2022, que les membres ici présents connaissent déjà. L'année 2022 a été marquée par la publication de quatre cahiers aux thèmes variés : Pro Fribourg no. 214 : « Concilier aménagement du territoire et patrimoine » : cet ouvrage donnait la parole à Robert Walker qui exposait l'évolution du quartier de Pérolles et à Stanislas Rück qui nous parlait du péril qui plane sur le patrimoine rural. Nous rendions aussi hommage à Patrick Rudaz, décédé en 2022, qui a œuvré au sien de Pro Fribourg pendant plusieurs années. Pro Fribourg no. 215: « Cartes postales de la Veveyse » : après la Glâne, Pro Fribourg a mis en valeur la Veveyse avec des images issues de son fonds photographique déposé à la BCU et des images contemporaines. Pro Fribourg no. 216 : « Aiguiser son regard sur le patrimoine ». Ce cahier présentait une exposition au Musée de Charmey : «Charmey, traces d'un inventaire ». Un article d'Aloys Lauper parlait de l'évolution du village, de sa prospérité liée au commerce du fromage à sa conversion en village touristique.

	Pro Fribourg no. 217 : « Joseph Reichlen, le peintre de la Belle Époque ». Cette publication monographique illustre le parcours du peintre fribourgeois décédé en 1913. Pro Fribourg remercie chaleureusement tous les auteurs qui ont contribué à la richesse et à la variété des publications de l'année 2023 et tient aussi à remercier particulièrement Mélanie Rouiller, qui a œuvré en tant que rédactrice responsable pendant 3 ans et demi. Jean-Luc Rime remercie aussi Sylvie Genoud Jungo, pour la publication sur Joseph Reichlen, dont une grande partie a été faite de manière bénévole. <u>Dossiers</u> Sylvie Genoud Jungo En 2022, nous avons suivi plusieurs dossiers en cours, comme celui du PAL de la commune de Fribourg, de la démolition du chalet du Burgerwald, la démolition de deux bâtisses à Châtel. Le projet Stockacker à Kerzers, le PAL d'Estavayer, secteur Pré du château sont aussi des dossiers en cours pour lesquels nous attendons des décisions. En 2022, Pro Fribourg s'est opposé à la démolition de la gare de Sugiez, un bâtiment de 1903. Nous avons eu des échanges avec les TPF mais n'avons pas pu trouver un terrain d'entente. Cette procédure se trouve actuellement au niveau du Tribunal fédéral. Nous avons aussi suivi de près le projet immobilier « Fleur de Morat », à la Prehlstrasse, qui a reçu un préavis négatif de la part de la Commission fédérale du paysage. Nous nous étions opposés à ce projet, que nous avons pu faire modifier suite à des séances de conciliations. Le projet est désormais bloqué. Nous nous sommes aussi opposés au projet de la Place de la Gare à Fribourg, en particulier sur le point du déplacement de la Fontaine à Tinguely et celui du revêtement des sols, qui pour l'heure est composé essentiellement de goudron. Jean-Luc Rime : nous allons insister sur ce point, car la thématique des îlots de chaleur urbain et la perméabilité des sols sont des thèmes particulièrement importants aujourd'hui. En 2022 toujours, Pro Fribourg, avec l'Ecoforum, dans un communiqué, s'est clairement positionné contre le projet de vague artificielle à Morlon. Cela a suscité de nombreuses réactions dans la presse. Ce projet semble aussi actuellement dans l'impasse.
4.	<u>Projets 2023</u> <u>Publications</u> Sylvie Genoud Jungo Pro Fribourg 218 : Le premier cahier de cette année était varié. Il mettait, entre autres sujets, en valeur le travail de scientifiques passionnés d'aviation qui reconstruisent à l'identique un avion de 1914. Ce cahier rendait aussi hommage à l'artiste Iseut Bersier, dont le décès survenu en décembre 2022 est passé inaperçu dans la presse. Après le départ de Mélanie Rouiller, Pro Fribourg a engagé, pour lui succéder, Anne-Catherine Gillis, qui a repris le flambeau et s'est très rapidement mise au travail, dès le mois de mars.

Anne-Catherine Gillis se présente : elle est archéologue de formation. Après un doctorat en archéologie grecque, elle a quitté le monde académique pour se tourner vers des activités plus concrètes. Elle a commencé par travailler quelques années dans une brasserie artisanale comme responsable communication, puis s'est lancée à son compte essentiellement comme rédactrice de contenu et cheffe de projets culturels. Désormais, elle continue ces activités en parallèle de son poste de responsable des publications pour pro Fribourg.

Pro Fribourg 219

Anne-Catherine Gillis présente le premier cahier auquel elle a contribué, qui va paraître fin juin et qui offre, encore une fois une grande variété de sujets.

Ce cahier s'ouvrira avec deux articles relatifs à la Bibliothèque ancienne des Capucins et à ses riches collections. On continuera avec un article sur Eugène Reichlen, le neveu de Joseph. Le portfolio sera consacré à une série photographique de Francesco Ragusa, qui questionne le paysage et l'aménagement du territoire. On découvrira ensuite un jeune artiste fribourgeois, Grégory Sugnaux.

Pro Fribourg n'est pas seule à s'occuper de patrimoine fribourgeois, Patrimoine Gruyère-Veveyse remplit les mêmes missions dans le sud du canton. Sylvie Genoud Jungo et moi sommes parties à la rencontre de Denis Buchs qui en a été secrétaire pendant les 50 dernières années. Vous trouverez son interview dans ce cahier. Enfin, avant quelques pages de brèves et actualités, le cahier s'achèvera sur un article de la journaliste Gabriela Neuhaus sur un projet immobilier fort débattu à Chiètres.

Pour ce qui est du reste de l'année, le cahier de septembre, **PF 220**, sera consacré au bilinguisme, en lien d'une part avec l'association Forum langues partenaires et les Rendez-vous bilingues que celle-ci a organisés à Fribourg de 2009 à 2019 et d'autre part avec la Journée européenne des langues qui a lieu le 26 septembre. Et puisqu'il est question de bilinguisme, il s'agira d'éditer deux cahiers identiques, l'un en français et l'autre en allemand. Cela se fera en partenariat avec KUND, Kultur und Natur Deutschfreiburg, qui est le pendant germanophone de Pro Fribourg.

Pro Fribourg 221

Et nous terminerons l'année avec un cahier entièrement consacré au peintre Jean-Baptiste Dupraz. C'est un cahier qui est prévu de longue date, auquel participeront plusieurs auteurs, historiens de l'art et spécialistes de l'art fribourgeois. Ce sera donc votre cahier de Noël.

Dossiers

Pour la première partie de cette année, le dossier de la gare de Sugiez continue de nous occuper. Elle fait partie de l'ensemble des gares de la ligne Fribourg, Morat Anet, dont certaines ont été rénovées avec soin. Elles sont le témoignage de l'arrivée du chemin de fer dans cette région et du développement que cela impliqua. Avec le buffet de la gare et la halle aux marchandises, la gare de Sugiez fait partie d'un ensemble encore intact. Comme déjà évoqué, nous avons déposé un recours auprès du Tribunal fédéral. Jean-Luc Rime : en 2014, lors de négociations avec le SBC, les TPF, avec M. Ducrot alors directeur, s'étaient engagés à maintenir la gare de Sugiez. Un document atteste de cet engagement. Pro Fribourg a eu aussi l'occasion de négocier avec les TPF, lors desquelles nous étions à deux doigts de trouver une

	solution. Cela n'ayant pas abouti, c'est désormais au Tribunal administratif fédéral de trancher. Pro Fribourg s'est opposé en janvier à la démolition d'une maison des années 30, au Champ-des-Fontaines 1. Elle fait partie d'un périmètre ISOS d'importance nationale intact. Sa démolition et la construction prévue d'un immeuble de 25 studios modifierait considérablement ce quartier et la topographie de la colline. À Beauregard 6, 8 et Richemond 5, une affaire qui nous défendons depuis 2014, les promoteurs ont déposé cette année un recours au TF, pour lequel nous sommes invités à nous prononcer. Projets 2023 Jean-Luc Rime : Il y a une année, lors de l'AG de PF, les membres acceptaient presque à l'unanimité l'adhésion de Pro Fribourg en tant que section fribourgeoise de Patrimoine Suisse. Dès ce 1^{er} janvier de cette année, Pro Fribourg est désormais la section fribourgeoise de Patrimoine Suisse, en parallèle à celle de Patrimoine Gruyère Veveyse. Nous avons déjà pu voir les effets positifs de cette alliance : contacts avec les autres sections, image positive de Patrimoine suisse, aide administrative et juridique (dans le cas de la gare de Sugiez), les membres de PF reçoivent aussi la publication de Patrimoine Suisse. Cette collaboration est très riche et nous permet de tisser des liens avec les autres sections qui rencontrent les mêmes problématiques que nous.
5.	Approbation des comptes 2022 : présentation et rapport des vérificateurs Sylvie Genoud Jungo, présentation des comptes : Au bouclage de l'année comptable le compte Postfinance affiche un total de 87147,61fr. Bilan <u>Actifs</u> Le compte débiteur affiche les sommes à recevoir en 2023 qui concernent l'année 2022 : dont la vente de revues dans les principales librairies de Fribourg et Bulle ainsi que la contribution du Service de la culture pour le cahier PF 217 paru en décembre 2022, somme reçue en 2023. Site internet et ligne graphique : valeur résiduelle de l'investissement fait pour la refonte du site et de la ligne graphique de la publication que nous continuons d'amortir. <u>Passifs</u> Passifs transitoires, 21656,70 : il s'agit essentiellement des factures à payer en 2023 pour la publication PF 217 parue en décembre 2022. Cotisations année suivante, 296fr. : il s'agit des entrées des cotisations en décembre 2022, pour le renouvellement de la cotisation pour 2023. La grande différence avec l'année précédente, s'explique par le fait que dès 2023, c'est Patrimoine Suisse qui s'occupe de l'encaissement des cotisations et nous verse en 2 ou 3 fois la somme totale de l'encaissement des cotisations. Cela se verra sur les comptes de l'année 2023. Ces quelques 300fr. sont des sommes perçues de membres qui ont utilisé les anciens bulletins de versement. Les montants suivants sont des réserves.

Pertes et profits:

Produits :

Le montant total des cotisations pour l'année 2021 s'élève à 81'221fr. Soit une diminution d'un peu plus de 3000fr. par rapport à l'année précédente. C'est une baisse inquiétante, lente mais constante que nous observons chaque année.

Nous avons reçu le soutien de la LORO pour 15'000fr.

Les dons pour 5528 fr. se composent de 5000fr. reçus de la part de Myriam Favre, décédée en 2022 et qui avait exprimé dans son testament le souhait de nous offrir cette somme. Le reste sont les dons effectués par les membres en plus de leur cotisation.

Sous Subsidies, pour un montant de 8500fr. nous trouvons les contributions de 2000fr. fr la commune de Bulle, 3000fr. de la BCF, 500fr. de la Bourgeoisie de Fribourg, 3000fr. du Service de la culture du canton de Fribourg, soutiens octroyés pour la publication sur Joseph Reichlen.

La vente des publications nous a rapporté un près de 3000fr.

Le total des produits s'élève à 125'061fr.

Pro Fribourg remercie toutes ces institutions pour leur soutien. La Loterie romande qui nous soutient régulièrement avec un montant de 15'000fr. Nous remercions aussi les Archives de la Ville de Fribourg, en particulier Anita Petrovski et Raoul Blanchard, qui ont contribué à cette publication de matière gratuite et le Musée gruérien, qui a fourni un grand travail de logistique et de mise à disposition de ses archives et photographies. Le MAHF a aussi mis à disposition ses photographies de manière gracieuse.

Charges :

Les salaires et les charges sociales sont un poste important de nos dépenses.

Cela correspond à un poste à 40% et un poste à 20%. A relever que la responsable des publications, fonctionne avec un contrat de mandat.

Autre frais de personnel pour un montant de 679fr. : ce montant comprend les frais d'administration des charges sociales et quelques autres frais.

Loyer et charges : 5100fr. légèrement plus élevé, car nous avons bénéficié de réductions Covid en 2021.

Frais de publication : le montant de 52967,60fr. se décompose comme suit : frais d'impression de la publication, d'emballage et publipostage, de la mise en page, droit des images, auteurs et frais d'envoi.

Frais de bureau : 781,95fr.: matériel de bureau, abonnement tél- internet, hébergement internet, etc.

Enfin nous avons les frais du comité et de l'AG, de publicité et promotion, de Postfinance ainsi que l'amortissement du site et de la ligne graphique. Pour un montant cumulé d'environ 1916fr.

Les comptes ont été révisés le 6 juin 2022 au bureau de Pro Fribourg, en présence des deux réviseurs Francis Godel et Michel Niquille.

Francis Godel lit le rapport des vérificateurs.

Approbation des comptes : les comptes sont approuvés à l'unanimité par les personnes présentes.

6.	Budget 2022 Le budget de l'année 2023 est calqué sur le résultat de l'année 2022, sur les expériences des années précédentes et les projets en cours. Ce budget est signalé à titre indicatif. Il ne doit pas être approuvé par l'assemblée.
7.	Élection des membres du comité et des vérificateurs des comptes. Jean-Luc Rime : Pour cette année encore, nous pouvons compter sur les membres du comité actifs les années précédentes : Rime Jean-Luc, président, Altermatt Bernhard, Bruegger Caroline, Chappuis Michaël, Clerc Philippe, Genoud Jungo Sylvie, secrétaire générale, Jenny Sébastien, Laubscher Eliane, Senn Maurice, Suter Olivier, Urfer Thomas, Thibaut Yersin et Émilie Magnin et Carmen Reolon. Nous avons aussi le plaisir de vous proposer à l'élection comme nouveau membre du comité Christoph Joller, qui est un ancien membre du comité de la section fribourgeoise de Patrimoine Suisse. Dans les faits, il a déjà participé à plusieurs séances du comité de Pro Fribourg. Toutes ces personnes sont élues à l'unanimité par l'assemblée. Jean-Luc Rime souhaite la bienvenue à Christoph Joller (excusé ce soir) et remercie tout le comité pour son engagement. Jean-Luc Rime précise que le comité est désormais organisé en groupes de travail. Il y a le bureau du comité qui s'occupe des affaires urgentes. Le groupe oppositions, un groupe rédaction, un groupe culture du bâti, un groupe espaces verts et un groupe médiation. Nicolas Brodard, qui en fait partie, explique que ce groupe va mettre sur pied deux événements publics par année, événements qui permettront de recruter de nouveaux membres : en été un pic-nic (par exemple Haute Croix au Palatinat, avec explications historiques et musique) et en hiver, une table ronde par exemple. Jean-Luc ajoute que Pro Fribourg va désormais organiser aussi « le Clou rouge », qui est une manifestation de Patrimoine Suisse dont le but est de montrer des exemples positifs. C'est un véritable clou, d'environ 1,8m, qui est planté près d'un édifice pour attirer l'attention. Nicolas Brodard ajoute que quelques membres du comité vont se pencher sur la loi cantonale sur la culture. Des contacts ont déjà été pris avec la Conseillère d'Etat Sylvie Bonvin Sansonnens. Les vérificateurs des comptes : François Godel et Michel Niquille, sont élus à l'unanimité. Élection de vérificateurs suppléants selon les statuts : Adrien de Steiger est aussi élu à l'unanimité. Jean-Luc Rime remercie aussi les vérificateurs et vérificateur suppléant.
8.	Divers, questions et discussion Philippe Vorlet revient sur la question des îlots de chaleur urbain. Il s'occupe d'urbanisme d'une commune du grand Fribourg et constate que les problèmes sont identifiés, qu'il y a une panoplie de solutions, pour lutter contre le mal déjà fait, mais que personne ne lutte contre le mal à venir. Il demande aussi s'il existe un dispositif pour lutter contre les parkings souterrains. Jean-Luc Rime : pour les îlots de chaleur, la marge de manœuvre est faible, car il n'y a pas ou peu de base légale. Pro Fribourg a déposé une opposition à ce sujet pour le réaménagement de la place de la gare.

Helen Wyss : il faut utiliser la base de la Baukultur et la déclaration de Davos. Ce n'est pas une loi, mais cela a déjà un certain poids. Émilie Magnin : il faut aussi aborder le thème sous l'angle de la santé publique. Jean-Pierre Anderegg : le canton de Zürich est assez en avance. Il y a d'ailleurs une exposition très intéressante sur le sujet : « Cool down Zurich – Wir kühlen die Stadt. ». En milieu médiéval, il y a parfois l'antagonisme entre garder l'état initial et planter des arbres. Il faut pourtant évoluer avec ces questions de réchauffement climatique. La Planche supérieure, qui est une grande place pavée et très chaude, n'a pas d'arbres, car il en était ainsi au Moyen-âge. Elle est pourtant aujourd'hui envhie de tôle (des voitures).

Concernant la verdure en ville, Sylvie Genoud Jungo ajoute que des mesures sont mises en place dans le nouveau PAL, mais comme elles ne sont pas rétroactives, le mal est souvent déjà fait. Exemple : le PAL prévoit que, pour tout nouveau parking en surface, un arbre doit être planté pour 3 places de parc. Mais il n'y a plus ou peu de projets de parkings en surface ...

Sur cette discussion, Jean-Luc Rime clôt la séance, pour laisser la parole à Aloys Lauper qui présente la grotte du Pertuis. Ensuite, les personnes présentes sont invitées à l'apéritif.